

## certificat de travail

### Madame Oranne Mahalhal

née le 15 novembre 1993, originaire de Begnins (VD), a collaboré au sein de notre agence du 14 octobre 2019 au 30 juin 2020.

Initialement engagée en tant que stagiaire dans le cadre d'une réinsertion socioprofessionnelle, elle a ensuite évolué en tant que **designer junior**.

Elle a dès lors activement participé à la réalisation de mandats qui lui étaient confiés, sous la supervision du responsable de projet. De la conception à la réalisation graphique, elle assumait toute la création graphique.

Dans le cadre de ses fonctions, les activités principales de Madame Oranne Mahalhal ont été les suivantes :

- › création et réalisation de tous types de supports imprimés (livres, magazine, flyers, affiches,...) ;
- › création et réalisation de tous types de supports numériques (illustrations, logos, bannières, annonces, sites Internet,...) ;
- › adaptations et corrections des éléments textuels, photographiques ou visuels ;
- › suivi des mandats en cours ;

Après une phase d'apprentissage aux outils logiciels et un encadrement professionnel, Oranne Mahalhal s'est rapidement adaptée à ce nouveau domaine professionnel, prouvant la pertinence de son choix ainsi que les talents personnels nécessaires à une telle carrière.

Dynamique et autonome, elle a su gérer ses tâches avec compétence et efficacité. Disciplinée et organisée, elle a pu mener plusieurs missions en parallèle en veillant à y accorder le soin et l'attention nécessaire.

Au quotidien, Oranne Mahalhal s'est toujours montrée agréable, disponible et volontaire. Elle a toujours eu un comportement très apprécié tant par ses collègues que par sa hiérarchie et par nos clients

Ses compétences relationnelles ont fait de Oranne Mahalhal une collaboratrice précieuse qui s'est très vite intégrée au sein de l'équipe, grâce à son esprit toujours positif et constructif.

Ayant débuté une formation en tant qu'Interactive Media Designer, Oranne Mahalhal a quitté ses fonctions en juin 2020. Toutefois, l'agence continue de faire ponctuellement appel à ses services pour certaines missions. Elle est cependant libre de tout engagement, à l'exception du devoir de discrétion et du secret professionnel auquel elle reste soumise.

Nous ne pouvons que vivement la recommander auprès de son futur employeur et lui souhaitons tout le succès possible pour la suite de sa carrière.



KeKo Razzano  
Directeur

Lausanne, le 16 juillet 2023